

Solution de placement Durable Banque Cler «Équilibré» (CHF)¹

Des placements durables favorisent un rendement conforme au marché sans pour autant hypothéquer les conditions de vie des générations futures. Nos décisions de placement sont toujours fondées sur une analyse équilibrée des facteurs écologiques, sociaux et financiers. Les Solutions de placement Durable Banque Cler «Équilibré» (CHF) sont des fonds stratégiques.

Analyse exhaustive

Nous sélectionnons les fonds selon l'approche du meilleur de la classe, indépendamment d'éventuels partenariats commerciaux. Nous tenons compte de facteurs tels que les liquidités, la rentabilité, la sécurité et tout particulièrement de critères sociaux, environnementaux et de gouvernement d'entreprise. Dans le cadre de cette analyse de durabilité, nous veillons à ce que les investissements ne bénéficient pas à des secteurs controversés. En outre, nous privilégions les entreprises dont les modèles d'affaires s'adaptent le mieux aux tendances mondiales à long terme.

Gestion active par des experts

Les décisions de placement sont prises et mises en œuvre par des experts chevronnés, en fonction de l'évolution des marchés.

Critères d'exclusion clairs

Nous n'investissons pas dans des entreprises présentes dans les secteurs suivants: armement, nucléaire, jeu de hasard, pornographie ou génie génétique appliqué à l'agriculture. Nous appliquons un classement tellement strict pour les risques écologiques et sociaux liés à ces secteurs que nous les évitons totalement dans le cadre de la Solution de placement Durable.

Opportunités de rendement conformes au marché

Outre la plus-value pour l'environnement et la société, les fonds de placement durables offrent des opportunités de rendement conformes au marché, comparables aux placements traditionnels.

Rapport détaillé

Vous recevez chaque semestre un relevé de performance gratuit. Le rapport mensuel gratuit, incluant les commentaires mensuels de notre Asset management, est à votre disposition dans internet.

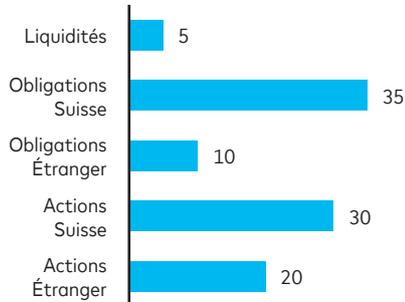
Conditions attrayantes

Les frais courants pour la Solution de placement Durable Banque Cler «Équilibré» (CHF) sont de 1,25%² par an. L'extrait de performance est gratuit. En outre, la Solution de placement est affichée sans frais dans l'eRelevé fiscal (Suisse).

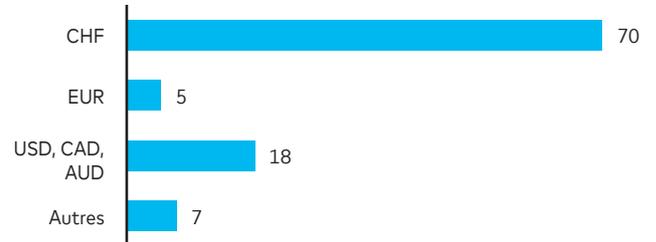
¹ Nom officiel: Anlagelösung Bank Cler – Nachhaltig Ausgewogen (CHF)

² Ce chiffre se base sur une estimation et peut varier légèrement d'une année à l'autre.

Répartition stratégique des instruments de placement en %



Répartition stratégique des devises en %



Ces données revêtent uniquement une visée publicitaire. Pour les fonds stratégiques, nous renvoyons au prospectus et à la feuille d'information de base. Vous pouvez vous les procurer gratuitement sur notre site internet sous cler.ch de même que sous forme papier dans toutes les succursales de la Banque Cler, auprès de la direction du fonds ou de la banque dépositaire. Les présentes informations ne constituent ni un conseil ni une recommandation de placement, ni une offre d'achat ou une aide à toute décision en matière juridique, fiscale, économique ou autre. Elles revêtent un caractère purement informatif. Les déclarations, les données de base et de référence ainsi que les cours du marché qui figurent dans ce document se fondent sur des informations publiques que la Banque Cler considère comme fiables. Cette dernière ne saurait toutefois garantir l'exactitude, l'exhaustivité, l'évaluation ou la reproduction des informations fournies. Aucune déclaration ni affirmation n'a valeur de garantie. La Banque Cler ne répond ni des pertes ni des manques à gagner susceptibles de résulter de l'utilisation des informations figurant dans cette publication et se réserve le droit de modifier sans préavis l'opinion exprimée ici. Les informations relatives aux placements développées dans le présent document pourraient ne pas convenir à certains investisseurs, selon les objectifs et l'horizon de placement de chacun ou selon le contexte global de la position financière. Nous recommandons à nos clients de solliciter l'avis d'un conseiller en placement de leur banque avant toute décision d'investissement.